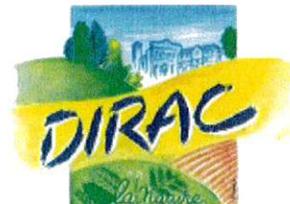


EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR PREFECTURE

016-211601208-20201125-D2020817-DE
Reçu le 26/11/2020

délibération :
D_2020_8_17

L' an deux mille vingt, le mercredi 25 novembre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à DIRAC, sous la présidence de Madame TERRADE Anne Marie, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Date de convocation du : 17 Novembre 2020

Présents : 17

Présents : Madame BLAINEAU Chantal, Monsieur BOSSARD Jean Paul , Madame DESCLAUX Cécile, Monsieur GAUTIER Laurent, Monsieur GRENIER Patrick, Monsieur SARRAT Rémi, Madame TERRADE Anne Marie, Monsieur MORA Vincent, Madame SCHWARTZWEBER Christine, Madame ROULAUD Amandine, Monsieur GOUYGOU Dominique, Madame DUBOIS-DUMÉE Isabelle, Madame MONTEGU Bénédicte, Monsieur MOREAU Yannick, Madame LANOË-MALIVERT Véronique, Monsieur DOUET Anthony, Madame CORBIN Manitraritiana

Votants : 19

**Objet : Approbation du
rapport annuel 2019 de la SPL
GAMA**

Pouvoirs :

Monsieur TRANCHET Jean-Pierre a donné pouvoir à Madame MONTEGU Bénédicte
Madame PRUDHOMME Cécile a donné pouvoir à Madame TERRADE Anne Marie

Absent(s) : Monsieur TRANCHET Jean-Pierre

Excusé(s) : Madame PRUDHOMME Cécile

Secrétaire de Séance : Monsieur Rémi SARRAT

Dans le cadre du contrôle analogue, les administrateurs de GAMA doivent approuver chaque année le rapport annuel et ensuite le transmettre aux actionnaires pour que ces derniers puissent également l'approuver dans leurs propres instances.

Le présent rapport annuel joint en annexe, concerne l'année 2019 de la SPL GAMA.

En synthèse, les éléments marquants suivants sont à retenir :

- **Entrée de nouveaux actionnaires**

De nouvelles communes sont entrées au capital de GAMA en 2019 : Nersac, Dirac et Voeuil et Giget. Il n'y a pas eu d'augmentation de capital, GrandAngoulême cédant des actions.

- **Changements de statuts**

Fin 2018, le principe d'élargir le périmètre d'intervention de GAMA au-delà du GrandAngoulême avait été validé en conseil d'administration de GAMA. Ce principe a été voté par les différentes instances des collectivités (et groupement de collectivités) actionnaires, en 2019. Les statuts ont donc été modifiés en ce sens: il n'y est plus fait mention de limite de territoire pour les actionnaires potentiels de GAMA. Cependant, GrandAngoulême a souhaité que le nombre d'actions achetées par les nouveaux entrants soit en rapport avec leur population, en particulier pour les communautés de communes.

- **Ressources humaines**

Plusieurs mouvements de personnel et évolutions de contrat ont eu lieu en 2019.

Dans le cadre du BHNS, le directeur du projet BHNS sur la phase travaux avait quitté la société fin septembre 2018. Son remplacement a été, comme prévu, pourvu au 1^{er} janvier 2019. Par ailleurs, le recrutement d'une chargée de communication et de concertation avait été fait au 1^{er} décembre 2017 pour une durée de 18 mois. Ce CDD sur la communication et la médiation du BHNS se terminait fin mai 2019 et ne pouvait être prolongé. Cette mission a été en partie reprise par l'agglomération sur la fin de la phase 1.

Au bureau d'études, suite au départ d'un chargé d'opération au mois de février, un recrutement en CDD pour une durée de 3 mois puis celui d'un CDI à compter de début juin ont été réalisés. La confirmation de

AR PREFECTURE

016-211601208-20201125-D2020817-DE

Regu le 26/11/2020

la charge de travail pérenne du bureau d'études a permis de transformer un CDD en CDI au poste d'assistante de chargé d'opération.

Le détachement de l'agent de GrandAngoulême qui occupait le poste de responsable administrative et financière n'a pas été renouvelé et a été compensé par un CDI à compter du 1^{er} septembre sur un poste de responsable administrative et juridique.

Ainsi, l'effectif au 31/12/2019 était de 9 personnes (9 CDI).

• **Plan de charge de la société**

L'activité de la société est restée soutenue en 2019, et s'est stabilisée (+1.1%) après plusieurs années de fortes augmentations, avec un chiffre d'affaire de 865 k€ HT et une part faible de recours à la sous traitance (4,3%). Cette activité a été obtenue grâce aux contrats déjà en portefeuille à fin 2018 (ou à leur évolution) mais aussi grâce à de nouveaux marchés, soit avec de récents actionnaires, soit avec des actionnaires plus anciens, montrant ainsi la confiance qui s'est établie avec GAMA

Ainsi, en 2019, ce sont

- 3 nouveaux actionnaires (15 actionnaires en 2019, 7 en 2016)
- 33 contrats nouveaux ou avenants de 1,00 k€ à 211,74 k€ (25 k€ en 2018)
- 34 contrats en cours au 31 décembre 2019

• **Activité des contrats en cours en 2019**

Actionnaire GRANDANGOULEME

→ Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec GrandAngoulême pour la réalisation du projet TCSP BHNS

→ Contrat de maîtrise d'œuvre et de conduite d'opération avec GrandAngoulême pour l'aménagement des espaces publics du secteur de la gare d'Angoulême

→ Contrat de prestations intellectuelles avec GrandAngoulême relatif à l'étude de réorganisation du réseau de transport collectif urbain du GrandAngoulême

→ Marché subséquent n°3 : études préliminaires pour l'aménagement du PEM de La Couronne

→ Marché subséquent n°4 : mission de maîtrise d'œuvre partielle pour la réalisation du schéma ADAP de mise en accessibilité des transports en commun

→ Marché subséquent n°5 : mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une aire d'accueil de grand passage pour les gens du voyage à Rouillet St Estèphe

→ Marché subséquent n°6 : mission de maîtrise d'œuvre partielle pour la réalisation des travaux de la phase 2 d'aménagement du parvis EST du PEM de la gare d'Angoulême

→ Marché subséquent n°7 : étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'un système de contrôle d'accès et stationnement payant sur les parkings du PEM de la gare d'Angoulême

→ Marché subséquent n°8 : mission de maîtrise d'œuvre partielle pour la réalisation du parvis OUEST du PEM de la gare d'Angoulême

→ Marché subséquent n°9 : mission de maîtrise d'œuvre pour l'extension du Parc d'Activités Euratlantique à Fléac

→ Marché subséquent n°10 : mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la rue de l'arrêtier phase 1 dans la ZAE Les Montagnes à Champniers

→ Marché subséquent n°11 : mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la rue de l'arrêtier phase 1 dans la ZAE Les Montagnes à Champniers et de la liaison avec le Parc des Montagnes Ouest au niveau des hôtels

→ Marché subséquent n°12 : mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la ZAE « Chez Nadaud » à Dignac

→ Marché subséquent n°13 : mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du PEM de La Couronne

AR PREFECTURE

016-211601208-20201125-D2020817-DE

Reçu le 26/11/2020

- Bon de commande relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la crèche modulaire des poussins
 - Divers bons de commande relatifs à la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de quais
- Actionnaire ANGOULÊME
- Bon de commande pour une étude de programmation pour le parvis de la Cathédrale.
 - Bon de commande pour une mission de maîtrise d'œuvre pour l'accompagnement du projet d'extension du cimetière des Trois Chênes
 - Bon de commande pour l'extension du stationnement payant Plateau
 - Divers bons de commande relatifs à des travaux de voirie
 - Contrat pour une mission de conduite d'opération pour l'aménagement de locaux et d'espaces extérieurs pour le service Voirie _ Signalisation _ Eclairage Public de la Ville d'Angoulême
 - Contrat pour une mission de conduite d'opération pour le regroupement de la Direction de l'Enfance de la Ville d'Angoulême sur site unique
 - Marché subséquent n°1 : étude de faisabilité d'un terrain de sport dans le quartier de Lunesse
 - Marché subséquent n°3 : mission de conduite d'opération pour l'aménagement d'un terrain de sport dans le quartier de Lunesse
 - Marché subséquent n°4 : mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre des travaux d'aménagement de la place du Champ de Mars
- Actionnaire BOUEX :

- Contrat d'assistance à Maîtrise d'ouvrage pour le lotissement la Vigne Blanche

Actionnaire GOND-PONTOUVRE:

- Marché subséquent : mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la rue du Général Leclerc
 - Marché subséquent : mission de maîtrise d'œuvre pour l'agrandissement du cimetière de Roffit
 - Marché subséquent : mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la route des fours à chaux section boulevard du Grand Plantier / rond point Gond Pontouvre (hors carrefours)
 - Marché subséquent : mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la route des fours à chaux sorties du lotissement Les Sablons
- Actionnaire L'ISLE d'ESPAGNAC

- Contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la création d'un groupe scolaire et le réaménagement du centre-ville
 - Contrat pour une mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la rue Jean Mermoz (tronçon hors BHNS)
 - Bon de commande pour l'aménagement d'un parking Nexity rue Anatole France
- Actionnaire NERSAC

- Marché subséquent n°1 : mission de maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement d'espaces publics en lien avec l'opération de réhabilitation de logement avec l'OPH
- Actionnaire PUYMOYEN

- Marché subséquent n°1 : mission de maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement de la rue des petits champs

AR PREFECTURE

016-211601208-20201125-D2020817-DE

Regu le 26/11/2020

Actionnaire RUELLE SUR TOUVRE

→ Marché subséquent n°2: assistance à maîtrise d'ouvrage relative à l'aménagement de la zone du Plantier du Maine Gagnaud

→ Marché subséquent n°3: prestation intellectuelle pour une étude de circulation

→ Marché subséquent n°4: mission de maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement de la zone du Plantier du Maine Gagnaud

→ Marché subséquent n°5: étude de programmation pour le Pôle Petite Enfance

→ Marché subséquent n°6 : assistance à maîtrise d'ouvrage pour diverses opérations d'aménagement sur la commune

Actionnaire SAINT SATURNIN

→ Concession d'aménagement pour le lotissement Les Grandes Vignes

Actionnaire SIVU

→ Contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la restructuration et l'extension de l'EHPAD de La Couronne

Actionnaire TOUVRE

→ Marché subséquent n°1: mission de maîtrise d'œuvre relative au réaménagement des abords de l'école de la commune

→ Marché subséquent n°2 : mission de maîtrise d'œuvre relative aux travaux de voirie pour l'année 2019.

• **Perspectives et orientations stratégiques**

L'évolution de l'activité de GAMA se confirme en 2020 avec, en prévision:

- Le maintien d'une activité aux alentours de 900 k€ due :
 - à la diversification de son champ d'intervention
- à l'élargissement de ses actionnaires et de son périmètre géographique
 - Une multiplication du nombre de contrats et de projets, de taille plus petite que les contrats précédents avec de grandes variétés.

Cette diversification et cette multiplication viennent compenser la baisse de la part des contrats initiaux confiés par GrandAngoulême (sur les six contrats « historiques », seul le BHNS n'est pas terminé en 2020)

Il est important d'attirer l'attention sur ce point avec notamment la fin de la phase 1 du BHNS. Tout d'abord, la phase 2 représente encore une part encore non négligeable (plus de 17%) de l'activité nécessaire au bon fonctionnement de GAMA (effectif d'équilibre de 9 personnes pour un service adapté aux collectivités actionnaires) pour les 3 prochaines années : sa confirmation et son démarrage doivent donc être effectifs dès le milieu de l'année.

AR PREFECTURE

016-211601208-20201125-D2020817-DE
Reçu le 26/11/2020

Par l'extension de son périmètre d'intervention, GAMA s'est donné les moyens de pérenniser son existence. Après les élections de 2020, GAMA devra continuer sa prospection commerciale, et aller à la rencontre des nouveaux élus des communes du GrandAngoulême et de Charente. Elle devra également trouver des synergies avec les autres acteurs du développement et de l'aménagement de la Charente et en particulier les autres EPL pour adapter ses moyens.

Conformément à l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Madame le Maire propose au Conseil Municipal

D'approuver le rapport annuel 2019 de la SPL GAMA, précédemment approuvé par les administrateurs de la société par conseil d'administration en date du 6 mars 2020 ;

D'approuver les actions de ses administrateurs au sein de cette société ;

De valider les actions de la SPL GAMA et ses orientations stratégiques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par.....

APPROUVE le rapport annuel 2019 de la SPL GAMA, précédemment approuvé par les administrateurs de la société par conseil d'administration en date du 6 mars 2020 ;

APPROUVE les actions de ses administrateurs au sein de cette société ;

VALIDE les actions de la SPL GAMA et ses orientations stratégiques.

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Madame le Maire
Anne-Marie TERRADE

Emis le 25/11/2020, transmis en préfecture et rendu exécutoire
le 26/11/2020



AR PREFECTURE

016-211601208-20201125-D2020817-DE
Regu le 26/11/2020